

Sens lexical des adjectifs de relation et d'autres adjectifs dénominaux¹

Małgorzata Nowakowska

Maître de conférences, Institut de Lettres et de Langues Modernes
Université Pédagogique de Cracovie

1. Introduction

L'objectif de cet article est d'étudier les propriétés lexicales, et en particulier sémantiques, des adjectifs dénominaux en français. Le point de vue que nous adopterons est celui de la lexicologie et de la morphologie dérivationnelle. A partir de l'analyse des différents emplois de ces adjectifs, nous tenterons de parvenir à des généralisations susceptibles caractériser le sens lexical de ces adjectifs.

Nous accorderons une place privilégiée à des adjectifs comme *communal* ou *présidentiel*, qui sont appelés couramment « adjectifs de relation ». Nous les distinguerons des autres adjectifs dénominaux.

1.1. Problème du sens lexical d'un adjectif dénominal

Etablir le sens lexical d'un adjectif dénominal, c'est réfléchir avant tout sur les questions suivantes.

Une première question concerne le sens de syntagmes comme *territoires polonais* et *question politique*. On y reconnaît respectivement la présence d'un sens d'appartenance et d'un sens de relation ('*appartenant à la Pologne*', '*relatif à la politique*'). Ces sens font-ils partie des adjectifs eux-mêmes ? S'agit-il ici de ce qu'on appelle parfois « variantes contextuelles » (cf. Grzegorzczkowska 1990 : 44-57) ? Le cas échéant, ce sens est-il lexical ?

Une autre question se pose à propos des adjectifs dénominaux employés dans des syntagmes comme *démarche éléphanterque*, *robes printanières* et *cinéma hollywoodien*. Leur sens lexical se résume-t-il dans des gloses comme '*comme celle d'un éléphant*', '*comme celles qu'on porte au printemps*', '*comme celui d'Hollywood*' ou bien dans des gloses plus spécifiques comme '*lourd*', '*coloré et léger*' et '*produit avec des fonds importants et la participation de stars, et destiné à un grand public*' ? Cette question met l'accent, comme précédemment, sur l'importance du contexte dans lequel est employé un adjectif donné.

Enfin, l'adjectif *hollywoodien*, qui est dérivé d'un nom propre, pose encore un autre problème : son sens '*produit avec des fonds importants et la participation de stars, et destiné à un grand public*', appelé « sens connotatif », peut-il être considéré comme son sens lexical ou non ?

Telles sont les principales questions que nous traiterons dans le présent article. Ces

questions sont d'une importance cruciale du point de vue de la lexicologie et de la lexicographie.

1.2. Définition des adjectifs de relation

Les adjectifs de relation représentent un sous-groupe d'adjectifs dénominaux. La définition que nous en donnerons prend en considération le sens du nom dont ils dérivent (cf. Nowakowska, 2004 : 75). A la différence d'autres adjectifs dénominaux, les adjectifs de relation sont des adjectifs qui ne changent pas de sens au cours de la dérivation $N \rightarrow Adj$. Ce qui les distingue de leur base nominale, c'est l'apparition d'une variable de caractère relationnel dans leur structure sémique. Considérons la base nominale *président* et l'adjectif qui en dérive, *présidentiel*. Nous pouvons symboliser la base nominale par 'N'. Cette base véhicule un concept. L'adjectif qui en dérive peut être glossé comme suit :

(1) 'N' → 'EN RELATION AVEC N'

(1a) commune → communal, président → présidentiel

Dans cette glose, les petites capitales servent à distinguer une variable de relateur syntaxique d'une variable de relateur sémantique (cf. voir *infra*). Le relateur syntaxique désigne la relation qui s'instaure entre la base nominale de l'adjectif (par exemple *président*, pour *présidentiel*) et le nom auquel l'adjectif est syntaxiquement combiné (par exemple *palais*, dans *palais présidentiel*)². Cette variable ne correspond donc à aucun contenu sémantique, à aucun sème.

A la différence des adjectifs de relation, les autres adjectifs dénominaux subissent un changement sémantique important au cours de la dérivation morphologique. Ainsi, des adjectifs comme *éléphantique*, *poissonneux* ou *bossu* ont des sens qu'on peut schématiquement glosser comme suit :

(2) 'N' → 'comme N'

'N' → 'pourvu de (beaucoup de) N'

Ces gloses montrent la présence de ce que nous appellerons respectivement « sens comparatif » et « sens ingrédiétiel », ce dernier étant accompagné ou non d'une valeur intensive. Ces sens sont présents dans les adjectifs cités ci-dessus :

(2a) éléphant → éléphantique (sens comparatif)

poisson → poissonneux, bosse → bossu (sens ingrédiétiel)

Les composants 'comme' et 'pourvu de' peuvent être aussi considérés comme des variables, étant donné que ces sens peuvent se spécifier en contexte. Cependant, elles ont une autre nature que la variable *EN RELATION AVEC*, qui caractérise les adjectifs de relation. Celle-ci est un relateur syntaxique et, ne correspond donc pas à un sème, alors que les composants 'comme' et 'pourvu de' constituent de vrais sèmes, bien qu'ils soient génériques. Nous les appellerons donc « relateurs sémantiques » et nous ne les écrirons pas en petites capitales.

Comme nous l'avons montré, la distinction entre les adjectifs de relation et les autres adjectifs dénominaux est fondée sur leurs propriétés sémantiques. Cette distinction peut être comparée à celle faite par Bally (1965), entre transposition fonctionnelle et transposition sémantique. Un adjectif de relation se caractérisant par le fait que sa base nominale ne subit pas de changement sémantique au cours de la dérivation, il est issu, dans les termes de Bally, d'une transposition fonctionnelle. Cette distinction correspond également à celle faite par Kuryłowicz (1936) entre dérivation syntaxique et dérivation lexicale. En nous inspirant de ces deux linguistes, nous appellerons ici les adjectifs de relation « dérivés (purement) fonctionnels », et les autres adjectifs dénominaux « dérivés

sémantiques ».

Le point commun de ces deux types d'adjectifs est d'être dénominaux. Le changement catégoriel qu'ils ont subi s'accompagne en effet généralement de l'apparition d'un suffixe³. Ce morphème est une marque fonctionnelle au sens où il permet au dérivé d'assumer les fonctions syntaxiques propres à l'adjectif. Nous signalerons cette caractéristique formelle comme suit :

(1b) 'N' → 'EN RELATION AVEC N' (+ marque fonctionnelle)

(2b) 'N' → 'comme N' (+ marque fonctionnelle)

'N' → 'pourvu de (beaucoup de) N' (+ marque fonctionnelle)

Dans les gloses lexicographiques cette marque est signalée, à juste titre, par un pronom relatif, comme dans *paternel* : 'qui est propre au père, qui vient du père'. Cet usage est conforme à l'analyse syntaxique du pronom relatif : il introduit une relative, dont la fonction syntaxique est identique à celle d'un adjectif. Il est donc correct de représenter (1b) et (2b) sous la forme suivante :

(1c) 'N' → 'qui est EN RELATION AVEC N'

(2c) 'N' → 'qui est comme N'

'N' → 'qui est pourvu de (beaucoup de) N'

Remarquons que, si l'on accepte la distinction entre sens lexical et sens grammatical, on ne peut pas considérer la marque fonctionnelle comme faisant vraiment partie du sens lexical de l'adjectif dénominal. Elle a un sens purement grammatical parce qu'elle définit l'adjectif dénominal comme appartenant à la catégorie de l'adjectif et non celle du nom.

2. Sens lexical des adjectifs dénominaux

Puisqu'il s'agit de dérivés, il faut se demander d'abord quel est leur sens compositionnel. Nous donnerons quelques indices ou remarques concernant ce sujet.

2.1. Problème de la motivation

La distinction entre lexèmes motivés et lexèmes démotivés (ou partiellement démotivés) n'est pas un problème trivial : les morphologues eux-mêmes sont loin de s'accorder sur cette question, et notamment sur le rapport entre compositionnalité du sens et motivation

En principe, une unité lexicale est motivée si son sens est calculable à partir de sa structure interne. Un adjectif dénominal comme *éléphantique* est conforme à cette définition, mais des adjectifs comme *platonique* et *rocambolesque*, non. *Rocambolesque* est aujourd'hui fortement démotivé, pour deux raisons d'ailleurs liées : d'une part, le nom même de *Rocambe* est inconnu pour une partie vraisemblablement très importante des locuteurs francophones ; d'autre part, le sens de cet adjectif n'est pas calculable à partir de ses composants morphologiques. Il fonctionne donc comme n'importe quel adjectif non dérivé. Si les lexicographes signalent le nom de *Rocambe*, c'est seulement dans le souci de fournir des informations étymologiques, comme nous le voyons dans le *Petit Robert* :

(3) *rocambolesque* – (adj. fin. XIX^e; de *Rocambe*, personnage de romans-feuilletons de Ponson du Terrail) extravagant, plein de péripéties extraordinaires (comme les romans-feuilletons). Aventures ~

Le problème de la motivation, ou plutôt de la démotivation, est plus délicat encore dans

le cas de l'adjectif *platonique* interprété comme dérivé sémantique⁴. Les lexicographes donnent de cet adjectif des définitions du type : *qui est purement idéal, spiritualisé, sans rien de matériel, de charnel*. S'agit-il d'un adjectif démotivé ? La réponse est plutôt affirmative. La raison en est que le sens de *platonique* ne dévoile pas de lien avec *Platon*. A l'instar de *rocambolésque*, le Grand Robert signale entre parenthèses l'étymologie du mot :

(4) *platonique* – 1. (XVIII^e; par allus. à la doctrine platonicienne de l'amour exposée dans le Banquet, popularisée en Occident aux XV^e et XVI^e siècles). Mod. et cour. Qui a un caractère purement idéal, spiritualisé, sans rien de matériel, de charnel. 2. Qui a un caractère idéal, théorique; qui reste sans effet concret, matériel.

Cela dit, le nom propre *Platon*, contrairement à celui de *Rocambolesque*, demeure largement utilisé en français, ce qui permet aux usagers de rapprocher formellement *Platon* et *platonique*⁵. Ce lien est d'autant plus perceptible que le suffixe *-ique* reste productif. Nous proposons de ne pas considérer cet adjectif comme démotivé à proprement parler, et de parler ici de « motivation formelle ». Bien entendu, la motivation formelle de *platonique* ne change rien à la non-compositionnalité de son sens. Par comparaison, *rocambolésque* serait ainsi démotivé formellement et sémantiquement.

2.2. Sens du suffixe

Le calcul du sens compositionnel du dérivé doit, bien entendu, rendre compte du sens du suffixe. Les adjectifs de relation, qui sont des dérivés fonctionnels, font ici exception : le sens de leur suffixe est purement fonctionnel (cf. *communal, présidentiel*).

En revanche, outre son sens fonctionnel, le suffixe des dérivés sémantiques participe à la construction du sens de l'adjectif. Reste la question de savoir quel sens est véhiculé par le suffixe. Généralement, les morphologues tendent à attribuer un unique sens à un suffixe donné. Nous adopterons cette position et nous la vérifierons en analysant quelques suffixes. Par ailleurs, nous prendrons également quelque distance par rapport aux morphologues ou lexicologues qui proposent des gloses excessivement surdéterminées pour ces dérivés⁶.

Commençons par le suffixe *-esque*. Nous lui attribuerons un sens comparatif relativement sous-déterminé. D'où la glose suivante :

(5) $N + -esque = \text{'qui est comme } N \text{'}$ (sens comparatif)

Dans les exemples ci-dessous, les adjectifs en italiques partagent ce sens comparatif :

(6) Une bonne partie de leur amour était purement *livresque*. (R. Rolland in Petit Robert)

(7) Robinson s'était toujours gardé de suivre son compagnon dans ces escalades qu'il jugeait *simiesques*. (Frantext)

(8) Je vois la vie du bon côté. Et même du James Bond côté ; car c'est *bondesque* ce qui nous arrive, je suis le premier à n'en pas disconvenir. Je me vois très bien bosser l'œuvre secrète de rénovation terrestre, avec Dominique comme compagne. A nous, le pôle Sud-Côte d'Azur ! (exemple cité in Bartning & Noailly 1995 :98)

(9) La bouche était malicieuse, les oreilles *faunesques*, la barbiche en pointe, le nez gourmand. (Cendrars in TLF)

(10) Le crâne, tout fendu, n'était plus utilisable. Voilà comment mon frère est mort. – Ça c'est une mort, dit Léonie avec enthousiasme. C'est *romanesque*, c'est passionnel, c'est vivant. (Frantext)

Pour étayer cette idée de sens comparatif, les morphologues invoquent parfois une opposition comme *-esque / -ien* (*-ien*, dans cette hypothèse, n'étant pas comparatif), qui s'actualise dans des couples d'adjectifs comme :

(11) hugolesque vs hugolien, simiesque vs simien.

Mais cette opposition est loin d'être systématique. Par ailleurs, certains dérivés en *-esque* n'ont pas de sens comparatif, comme le montrent ces exemples empruntés à Kalik (1967 : 285) :

(12) production *romanesque*, production *livresque* danoise.

Ces adjectifs sont ici des dérivés purement fonctionnels. Il convient donc de nuancer l'affirmation selon laquelle le suffixe *-esque* grammaticaliserait un sens comparatif.

Cependant, on constate une vraie régularité dans le cas des dérivés en *-é* et en *-u*, qui véhiculent un sens que nous nommons « ingrédientiel ». Remarquons que le suffixe *-u* s'approprie souvent une nuance intensive :

(13) $N + -é = 'qui est pourvu de N / qui contient du/des N'$ (sens ingrédientiel)

(13a) vanillé, vallonné, ailé, denté, onglé, caillouté, crotté

(14) $N + -u = 'qui est pourvu de N / qui contient un gros/de gros N ou beaucoup de N'$ (sens ingrédientiel, non intensif ou intensif)

(14a) barbu, moussu, bossu, moustachu, chevelu, poilu, velu, ossu, branchu, ventru, pansu, charnu, mamelu, joufflu, lippu, fessu, pattu

Pour les dérivés en *-eux* la polysémie du suffixe est encore plus grande : ce suffixe est responsable de deux sens, ingrédientiel et comparatif, dont le premier est parfois contaminé par un sens intensif. D'où les deux gloses suivantes illustrées par les exemples ci-dessous :

(15) $N + -eux = 'qui est pourvu de N / qui contient du/des/ beaucoup de/ N'$ (sens ingrédientiel, non intensif ou intensif)

(15a) terrain montagneux, eau gazeuse, minerai ferreux, rivière poissonneuse

(16) $N + -eux = 'qui a l'aspect de N / qui est comme N'$ (sens comparatif)

(16a) ciel laiteux, ciel cotonneux, visage cireux, substance pâteuse⁷

Par ailleurs, il n'est pas rare qu'un même adjectif ait deux sens, sens ingrédientiel et comparatif, comme le montrent les couples d'exemples ci-dessous :

(15b) terre graveleuse, sol cendreau, plante bulbeuse, matinée brumeuse, chien galeux (sens ingrédientiel)

(16b) fruit graveleux, visage cendreau, clocher bulbeux, idée brumeuse, rue galeuse (sens comparatif).

Contrairement aux dérivés en *-é* et *-u*, les dérivés en *-eux* (du moins certains) peuvent avoir de temps en temps un sens purement fonctionnel, comme dans les syntagmes suivants :

(17) concrétion pierreuse, état gazeux (de l'eau), chaîne montagneuse, costumes moyenâgeux, système nerveux, cérémonie religieuse.

Ce phénomène concerne à une moindre échelle aussi d'autres dérivés adjectivaux. Dans les exemples cités ci-dessous, le suffixe de l'adjectif *calorique* a respectivement un sens ingrédientiel et un sens purement fonctionnel :

(18a) plat calorique (*'qui beaucoup de N'*)

(18b) valeur calorique (d'un plat) (*'qui est EN RELATION AVEC N'*)

Les observations qui précèdent ne permettent pas d'identifier systématiquement un sens constant et unique dans les suffixes qui nous concernent. Les suffixes *-u* et *-é* ont régulièrement un sens ingrédientiel, accompagné ou non d'une nuance intensive. Cette régularité est moindre pour les dérivés en *-esque* : ce suffixe a quasi systématiquement un sens comparatif, sauf dans quelques cas où il est purement fonctionnel. Le suffixe *-eux* est encore plus ambigu : tantôt il représente un sens spécifique, tantôt non. Dans le premier cas, il est polysémique : il représente un sens ingrédientiel ou un sens comparatif. Dans le second cas, il s'agit de dérivés purement fonctionnels, c'est-à-dire d'adjectifs de relation.

Faute de place, nous ne pourrions pas examiner tous les suffixes des adjectifs dénominaux. En nous fondant sur des analyses faites ailleurs (Nowakowska 2004), nous pouvons néanmoins constater que l'ambiguïté du suffixe est une caractéristique relativement générale. Elle concerne tous les suffixes adjectivaux, dont nous donnons la liste ci-dessous :

(19) *-ien, -ique, -al, -in, -iel, -ier, -ain, -ais, -if, -el*

Leur ambiguïté se limite pour l'essentiel à deux cas : le sens comparatif et le sens purement fonctionnel (cf. « adjectifs doubles » in Bartning 1976). Il est relativement rare que ces suffixes aient un sens ingrédientiel, comme dans *plat calorique*⁸. Ainsi, on peut schématiser l'ambiguïté des suffixes de (19) de la façon suivante :

(a°) *'qui a l'aspect de N / qui est comme N'* (sens comparatif)

(b°) *'qui est EN RELATION AVEC N'* (sens purement fonctionnel)

Ces deux schémas sont illustrés par les couples d'adjectifs cités ci-dessous :

(a°°) attitude paternelle, personne théâtrale, allure masculine, douceur printanière

(b°°) ligne paternelle, spectacle théâtral, sexe masculin, période printanière.

Ajoutons enfin qu'il y a des adjectifs dénominaux dont le suffixe n'est qu'une marque fonctionnelle. Ce sont par exemple *communal, stylistique, présidentiel, auditif, communicationnel*. Si un jour leur sens se spécifie, il y a de fortes chances que ce soit vers le sens comparatif et non vers le sens ingrédientiel qu'aille cette évolution. La raison en est sans doute que le sens que nous appelons « comparatif » apparaît sous l'effet de la métaphore, qui, comme chacun le sait, est régulièrement utilisée pour créer la polysémie.

3. Adjectifs dénominaux en contexte

Nous examinerons ici des adjectifs dénominaux insérés dans un contexte discursif. Deux cas peuvent alors se présenter. Sous l'effet du contexte, le sens lexical d'un adjectif employé peut changer ou non.

3.1. Sens contextuel

Les adjectifs dénominaux actualisent souvent un sens spécifique quand ils sont insérés dans un syntagme nominal. Grzegorzcykova (1990 : 44-57) utilise à ce propos le terme de variantes contextuelles. D'ailleurs, l'insertion d'un item en cotexte est une des procédures souvent utilisées par les lexicologues en vue d'établir son sens lexical (cf. Eluerd 2000)⁹. La mise en contexte permet de distinguer, par exemple, le sens propre de l'adjectif *blanc*, comme dans *craie blanche*, du sens qu'il peut avoir quand il y a collocation, comme dans *vin blanc*. Un lexicographe notera sans doute ce dernier sens,

c'est-à-dire : un type de vin qui est obtenu par une procédure de vinification spécifique, et qui s'oppose à *rouge* et *rosé*, et non à *jaune*, *bleu* ou *rose*. Dans ce cas il est légitime de considérer *blanc* dans *vin blanc* comme variante contextuelle du lexème *blanc*. En va-t-il de même pour les adjectifs dénominaux ?

Nous pensons que le terme de variante contextuelle est adéquat si l'on veut désigner le sens lexical d'un adjectif dénominal qui se spécifie en contexte ; notamment le sens comparatif d'adjectifs comme *éléphantesque* ou *maternel*. Considérons-les dans un contexte particulier :

(20) Des proportions *éléphantesques*. (Hachette Multimédia / Hachette Livre, 2000)

(21) Son vieux valet de chambre lui donnait ces soins maternels (Vigny). (Le CD-ROM du Petit Robert 2001)

Suivant notre analyse *supra*, ces deux adjectifs comprennent la variable '*comme*', qui désigne une comparaison. La spécification contextuelle consiste à évoquer les propriétés qui sont à la base de cette comparaison. Ainsi, appliqué au nom tête *proportions*, l'adjectif *éléphantesque* reçoit le sens spécifique '*énorme*'. L'adjectif *maternel*, qui détermine ici le nom *soin*, se comporte un peu différemment. Il n'actualise pas une seule propriété par laquelle on compare le comportement de quelqu'un avec celui d'une mère, mais il évoque tout un faisceau de propriétés, comme notamment '*nourricier*', '*chaleureux*', '*soucieux*', etc. Remarquons encore qu'inséré dans le syntagme *démarche éléphantesque*, l'adjectif *éléphantesque*, actualise le sème '*lourd*' et non '*énorme*'. Ce fait est dû, bien entendu, à la différence de sens du nom tête.

Somme toute, la variable '*comme*', qui fait partie de la structure sémique des adjectifs *éléphantesque* et *maternel*, est une sorte de sème générique qui devient spécifique en contexte. Autrement dit, une comparaison pure aboutit ici à la spécification des propriétés qui fondent cette comparaison. Par ailleurs, dans une perspective lexicographique, on pourra y voir un modèle pour la construction de la définition d'un adjectif dénominal de sens comparatif : son entrée consistera d'abord en une glose générale ('*qui est comme N*'), puis en une indication de son (ses) sens spécifique(s) ('*énorme*', '*lourd*'), illustrée par les emplois les plus fréquents.

Il nous semble que les adjectifs dénominaux de sens ingrédiénel sont moins soumis à l'influence du contexte. Certes, nous pourrions considérer leur emploi intensif comme une variante contextuelle. Par exemple, dans le syntagme *torse poilu*, l'adjectif *poilu* n'a pas, nous semble-t-il, de nuance intensive, alors qu'il en a probablement dans *femme poilue*. Néanmoins, il est vrai qu'un nombre important de ces adjectifs ont toujours un sens intensif (cf. *branchu*, *lippu*, *fessu*, *ossu*, *pansu*, *ventru*, etc.), tandis que d'autres n'en ont pas (cf. *feuillu*, *cartilagineux*, *gazeux*, *vanillé*, etc.).

Concernant les adjectifs de relation, nous n'utiliserons pas le terme de variante contextuelle dans leur description. Les sens de relation et d'appartenance qui apparaissent, par exemple, dans des syntagmes comme *grand-père maternel* ou *terrains polonais*, ne s'attachent pas aux adjectifs *maternel* et *polonais*, ce qui veut dire qu'ils ne constituent pas une partie de leur sens lexical. Ces emplois ne relèvent donc pas d'une variante contextuelle. Nous y reviendrons.

Les effets de sélection exercés par le contexte sont particulièrement sensibles dans le cas des adjectifs dits « doubles », c'est-à-dire de dérivés adjectivaux polysémiques qui sont à la fois des dérivés sémantiques et des dérivés fonctionnels. Par exemple, l'adjectif *aqueux* est un dérivé sémantique de sens ingrédiénel dans *fruit aqueux* mais un dérivé purement fonctionnel dans *solution aqueuse*. Seul le contexte permet de lever la polysémie des adjectifs doubles.

N'oublions pas pour autant les cas où le contexte ne permet pas de résoudre cette

polysémie. Cela se produit surtout, nous semble-t-il, pour les adjectifs qui sont à la fois des dérivés fonctionnels et sémantiques de sens comparatif et non de sens ingrédienciel. Par exemple, on ne peut pas interpréter de façon univoque *paroissial* dans le syntagme *fête paroissiale* : il peut s'agir de la fête d'une paroisse spécifique (dérivé fonctionnel) ou d'une fête telle que les paroisses en préparent habituellement (dérivé sémantique de sens comparatif). Cette ambiguïté est tout à fait plausible et ne doit pas être forcément levée par un contexte plus large que ce syntagme. La conséquence en est que, du point de vue lexicologique, il y a ici une sorte de neutralisation entre les deux sens lexicaux. Il n'est pas habituel de parler ici d'une variante contextuelle, mais en réalité c'est bien le cas. Cette variante est le résultat de la neutralisation de deux sens, ce qui en fait un lexème moins spécifique que le couple d'adjectifs doubles.

3.2. Sens connotatif

Il est courant de dire que les adjectifs dérivés de noms propres ont un sens connotatif. Ce sens vient de stéréotypes attribués avant tout à des groupes sociaux, à des personnages et des lieux fameux. Considérons un exemple :

(22) politique reaganienne.

Le nom *politique* ne lève pas par lui-même l'ambiguïté de l'adjectif *reaganien*. L'adjectif *reaganien* peut être d'abord conçu comme équivalent à *Reagan*, c'est-à-dire comme un dérivé purement fonctionnel. Dans ce cas, on constate que *Reagan*, qui réfère à une personne, se combine directement avec *politique*, parce que *politique* désigne un ensemble d'activités visant à gouverner un État. Ensuite, l'adjectif *reaganien* peut également être conçu comme renvoyant à un type de politique, en particulier une politique ultra-libérale. Dans ce deuxième cas, il y a un sens connotatif. Nous pensons que cette connotation concerne d'abord le nom *Reagan* (selon un mécanisme qui s'apparente à l'antonimase) et ensuite l'adjectif qui en dérive : elle est due à la formation de stéréotypes concernant ce personnage et son activité. Linguistiquement parlant, le sens de *reaganien* est moins riche que son interprétation pragmatique. L'analyse du syntagme *politique reaganienne* se résume dans la décomposition suivante :

(22a) '*politique telle que Reagan (fait)*'

Cette glose montre la structure sémique de l'adjectif *reaganien*. Elle comprend la variable comparative *tel que*, qui implique *Reagan*. C'est à cette variable qu'on doit une ouverture à des interprétations contextuelles stéréotypées. Sur ce point, cette analyse ressemble à celle des adjectifs dénominaux ayant un sens comparatif, dérivés de noms communs. Rappelons leur glose :

(a°) '*qui a l'aspect de N / qui est comme N*' (sens comparatif)

Cela dit, ces adjectifs sont pourvus d'un sens beaucoup plus spécifique, étant donné qu'ils véhiculent le concept '*N*', alors que les noms propres ne véhiculent aucun concept. D'où le sens systématiquement non déterminé de *reaganien*. Bref, le sens *ultra-libéral* attribué à *reaganien* n'est pas d'ordre lexical mais pragmatique.

De plus, ce sens peut avoir un caractère occasionnel. Ce caractère découle, entre autres, de la modification qu'un stéréotype subit au cours du temps, ou de la possible coexistence de stéréotypes distincts. On le remarque notamment à propos de Reagan. Plusieurs spécialistes de politique étrangère soulignent par exemple son rôle dans la chute du mur de Berlin. De telle sorte que, si le syntagme *politique reaganienne*, dans un discours de politique intérieure, est vraisemblablement interprété comme '*politique ultra-libérale*', dans un discours de politique étrangère il pourra fort bien signifier '*politique progressiste*', '*politique anti-impérialiste*', etc.

Il en va de même, au moins en partie, pour l'interprétation de l'exemple :

(23) *cinéma hollywoodien*.

A l'époque du début du cinéma des stars, l'adjectif *hollywoodien* connotait, à notre sens, un caractère grandiose, qui était une connotation plutôt positive. Cette connotation a beaucoup changé par la suite : l'adjectif *hollywoodien* a progressivement été associé à des connotations péjoratives, évoquant un cinéma dépendant des grands producteurs, peu original, visant un large public par un grand investissement financier et une large action publicitaire. Bref, l'interprétation de (23) a changé parce que le stéréotype concernant le cinéma hollywoodien a changé.

Soulignons que le sens connotatif attribué aux adjectifs dérivés de noms propres est toujours basé sur la connaissance extra-linguistique des usagers. Cette connaissance peut avoir un caractère culturel, comme la connaissance de l'œuvre de Corneille (*héroïne cornélienne*) ou celle d'une série cinématographique, comme le fait voir l'exemple suivant :

(24) Je vois la vie du bon côté. Et même du James Bond côté ; car c'est *bondesque* ce qui nous arrive, je suis le premier à n'en pas disconvenir. Je me vois très bien bosser l'œuvre secrète de rénovation terrestre, avec Dominique comme compagne. A nous, le pôle Sud-Côte d'Azur ! (exemple cité in Bartning & Noailly 1995 :98)

Certes, comme on le constate ci-dessus, le sens connotatif n'est pas un sens lexical, parce qu'il est inféré de connaissances stéréotypiques d'ordre socioculturel et parce qu'il a, en plus, un caractère occasionnel. Cependant, il n'est pas exclu, nous semble-t-il, que ce sens se fixe avec le temps dans certains lexèmes. Par exemple, est-ce que l'adjectif ethnique *suisse* dans un de ses emplois ne s'est pas lexicalisé et n'est pas devenu synonyme de *précis* ? Autrement dit, dans l'énoncé *Il est très suisse dans son travail*, l'adjectif *suisse* a-t-il le sens lexical '*précis*' ou le connote-t-il seulement ? Cette incertitude nous ramène à une question importante en lexicologie : celle du processus de lexicalisation, question que nous ne sommes pas à même d'analyser.

3.3. Sens inféré

Le sens inféré n'est pas un sens lexical. C'est un sens implicite qui résulte d'un calcul inférentiel. Il apparaît quand il faut interpréter le lien sémantique entre un adjectif de relation et le nom auquel il est syntaxiquement combiné.

Considérons l'adjectif de relation *maternel* dans le syntagme grand-père maternel. Conformément à notre définition de l'adjectif de relation, la glose de ce syntagme est la suivante : 'grand-père qui est EN RELATION AVEC la mère (de qqn)'. La variable 'EN RELATION AVEC', n'étant pas un sème, n'apporte aucune spécification à la relation établie entre les deux lexèmes grand-père et mère. Cette relation se spécifie par un calcul inférentiel. Ce calcul se base sur les relations de parenté. Ainsi, on arrive à une interprétation de type 'grand-père qui est le père de la mère (de qqn)' ou bien 'grand-père du côté de la mère (de qqn), (donc, non du côté du père de qqn)¹⁰. Bien entendu, le composant de qqn s'actualise facilement en contexte, notamment par un possessif ou un complément de nom (mon / son grand-père maternel ou le grand-père maternel de Pierre). Le sens 'le père de / du côté de' ne fait pas partie du sens lexical de l'adjectif maternel, ni d'ailleurs de celui du nom tête grand-père. Il convient donc de parler ici de l'interprétation du sens implicite qui apparaît dans un syntagme de type N+Adj.

Mettons l'accent sur la différence entre ce sens implicite et le sens qui est dû à la spécification d'un lexème en contexte. Nous utiliserons dans ce but un adjectif double. Dans le syntagme *geste maternel*, l'adjectif *maternel* n'est pas un adjectif de relation. Comme c'est un dérivé sémantique de sens comparatif, ce syntagme reçoit la glose suivante : '*geste comme celui d'une mère*'¹¹. L'adjectif *maternel*, combiné au nom tête *geste* se spécifie par les sèmes qui sont à la base d'une comparaison : on compare le un geste de qqn avec celui d'une mère. Il en découle un faisceau de propriétés stéréotypiques

comme ‘*tendre, affectueux, ‘*, etc. Puisque ces sèmes spécifient le sens de l’adjectif *maternel*, on peut les considérer comme une partie intégrante de son sens lexical.

En effet, contrairement à un dérivé sémantique, un adjectif de relation ne comprend pas d’autre concept que celui hérité du nom dont il dérive. Il n’a pas de sèmes comparatifs ou autres dans sa structure sémique. Dans cette structure, il n’y a qu’un relateur syntaxique établissant une relation non déterminée (‘*EN RELATION AVEC*’). C’est cette sous-détermination qui induit un calcul inférentiel et une interprétation du lien sémantique entre l’adjectif de relation et le nom auquel il est syntaxiquement combiné. Les diverses interprétations de ce lien étant difficiles à classer, nous nous limiterons à présenter deux catégories de faits seulement¹².

Premièrement, le lien sémantique entre un adjectif de relation et un nom peut s’appuyer sur une relation « préconstruite »¹³, comme celle de partie–tout, ensemble–individu, objet produit–producteur, territoire–habitants, etc. Par exemple, dans le syntagme nominal *terres polonaises*, on reconnaît la relation de territoire–habitants et dans l’énoncé suivant, celle d’ensemble–individu :

(25) (Titre) Le prochain gouvernement ivoirien sera très *militaire*.

(Début de l’article) Le nouvel homme fort de la Côte-d’Ivoire s’installe au pouvoir (...) ... dix portefeuilles sur les 21 prévus pour le gouvernement de transition qui doit être formé « ces jours-ci » seront réservés aux militaires et aux candidats directement nommés par ceux-ci. (Libération, 4.01.2000)

On observera que dans cet exemple, l’adverbe *très* ne signifie pas une intensification mais une grande quantité. Cela devient évident si l’on glose le titre de (25) de la façon suivante :

(25a) Dans le prochain gouvernement ivoirien il y aura *beaucoup de militaires*.

Cette glose nous montre aussi que l’adjectif *militaire* est un dérivé purement fonctionnel et non sémantique.

Deuxièmement, le lien sémantique entre l’adjectif de relation et le nom auquel il se combine peut être appuyé sur un autre calcul : celui de l’analyse sémantique d’un discours, complété ensuite par la situation d’énonciation. Considérons l’énoncé (26) :

(26) Maintenant nous serons moins *urbains*, parce que nous allons écouter un reportage sur les Dogons du Mali et leur culture d’oignons. (radio, France Culture, 22.09.98)

D’abord, le contexte qui suit l’énoncé *Maintenant nous serons moins urbains* laisse inférer l’idée de campagne, en instaurant le paradigme contrastif *ville / campagne*. Ce contexte exclut aussi l’interprétation de l’adjectif *urbain* comme ‘*poli*’. Il s’agit donc d’un dérivé fonctionnel. Ensuite, la nature radiophonique du discours permet d’interpréter le lien sémantique entre *nous* et *urbains*. En effet, elle s’identifie à un concept relationnel de parole où *nous* désigne collectivement le locuteur et ses allocutaires, et où *urbains* renvoie au thème de l’acte de parole (cf. *Nous parlerons de villes*).

Examinons pour terminer un cas où il n’y pas d’implicite. Il s’agit notamment de syntagmes comme *président français, domination masculine*. Ici, il n’est pas nécessaire de recourir à un calcul inférentiel dans la mesure où les noms têtes de ces syntagmes impliquent un type d’information qui est apporté par les adjectifs épithètes ; ce qui apparaît dans la nécessité de questions comme : *président de quel pays ? → président français, domination par qui ? → domination masculine*. Grâce à cette implication, le nom et l’adjectif entretiennent une relation directe, aussi bien au niveau sémantique que syntaxique. Bref, c’est l’unique cas dans lequel le lien sémantique entre le nom et

l'adjectif ne résulte pas d'une interprétation sollicitant des contenus implicites.

4. En guise de conclusion

Dans le présent article, nous avons analysé le sens des adjectifs dénominaux dans le but d'établir leur sens lexical.

Tout d'abord, il est apparu indispensable de traiter cette question en prenant en considération la distinction entre les adjectifs de relation et les autres adjectifs, c'est-à-dire entre dérivés fonctionnels et dérivés sémantiques. Le sens lexical des premiers équivaut au concept véhiculé par le nom dont ils dérivent, et leur suffixe n'est qu'une marque fonctionnelle (*communal, présidentiel*). Tout au contraire, le suffixe des seconds véhicule un sens qui se combine avec celui hérité de leur base nominale. Ce sens a été décrit en termes de sèmes génériques : sème ingrédiénel et sème comparatif (*vanillé – 'pourvu de vanille', éléphanesque – 'comme un / l'éléphant'*).

Ensuite, de cette distinction on déduit que c'est seulement dans le cas de dérivés sémantiques qu'il y a la possibilité de spécifier leur sens lexical en contexte. Il en résulte des variantes contextuelles. L'emploi d'un dérivé fonctionnel, donc d'un adjectif de relation, n'entraîne pas de spécification de son sens lexical. Le sens inféré qui apparaît quand on interprète le lien sémantique entre l'adjectif de relation et le nom auquel il se combine syntaxiquement est d'ordre discursif et non lexical.

Enfin, ce qui est implicite dans cet article, c'est le postulat de créer des dictionnaires qui ne soient pas de simples outils pratiques permettant de comprendre le sens d'un mot utilisé dans les contextes les plus fréquents. Notre proposition est de mettre dans une entrée lexicale le sens le moins spécifique possible. Cela permettrait de montrer le sens commun à un groupe de lexèmes, comme par exemple, le sens comparatif ou le sens ingrédiénel des adjectifs dénominaux. Une entrée lexicale devrait commencer par une telle glose et non par des exemples particuliers, plus ou moins typiques. Toujours est-il qu'un dictionnaire, même « linguistique », est forcément un compromis. La difficulté réside dans le fait de ranger sur l'axe paradigmatique des faits linguistiques, qui sont par leur nature syntagmatiques.

Notes

¹ Merci à Denis Apothélos pour ses suggestions et remarques critiques. Nous assumons néanmoins l'entière responsabilité de ce qui suit.

² Bien entendu, quand un adjectif, relationnel ou non, se combine syntaxiquement avec un nom ou son substitut, il peut avoir deux fonctions : celle d'épithète dans un syntagme nominal (*temps pluvieux*), ou celle d'attribut (du sujet ou de l'objet) dans un énoncé attributif (*Le temps sera pluvieux, Je le trouve pluvieux*). Dans la littérature concernant les adjectifs de relation, on évoque presque uniquement la relation avec le nom recteur dans le syntagme nominal, étant donné la vraie ou apparente non prédicativité de ce type d'adjectif (cf. Nowakowska 2004).

³ Il y a aussi des cas de dérivation par conversion, dont nous faisons ici abstraction.

⁴ En tant que dérivé syntaxique, *platonique* est rare et probablement obsolète ; on lui préfère *platonicien*.

⁵ Remarque pers. de Denis Apothélos.

⁶ Par exemple, la définition de l'adjectif *éléphanesque* comme '*d'une grosseur inhabituelle et monstrueuse*' est, selon nous, un exemple de surdétermination sémantique. Nous proposerons plus loin la définition '*qui est comme un/l'éléphant*'. Une telle position permet une spécification du sens en contexte, comme ici : '*gros, lourd, lent, maladroit*', etc.

⁷ Il nous semble que même dans le cas de l'expression figée *avoir la bouche / la langue pâteuse*, on peut considérer le sens comparatif ou métaphorique comme son sens originare.

⁸ Comme nous l'avons montré *supra*, ce sens est véhiculé régulièrement par les suffixes *-u*, *-é* et *-eux* (cf. *Pierre moussue, homme barbu, insectes ailés, dessert vanillé, fruits juteux, meuble poussiéreux*).

⁹ Une position plus radicale apparaît sous l'influence de Wittgenstein (2000) et elle se résume à dire que le sens

lexical se calcule entièrement d'après l'usage d'un lexème (cf. Eluerd 2000 : 76ss).

¹⁰ Cf. à ce propos l'article de Karolak (1984), où l'auteur montre l'extrême variété de ces relations dans des syntagmes polonais de type *N+Adj. dénominal*.

¹¹ Notons, par ailleurs, que dans cette glose, nous traitons le concept de mère comme s'il était non relationnel, ce qui est impossible dans l'analyse de grand-père maternel.

¹² Pour plus de détails cf. Nowakowska (2004).

¹³ Nous nous inspirons ici de la notion de préconstruit de Grize (éd. 1984 : 80ss). Il s'agit en gros de représentations mentales, connaissances et croyances des usagers.

Références bibliographiques

- Bally, Ch. 1965. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, Editions Francke.
- Bartning, I. 1976. Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français, Thèse, Stockholm : Göteborgs Offsettryckeri AB (réédité, 1980, dans : Acta Universitatis Stockholmiensis, Romanica Stokholmiensa n°10, Stockholm, Almqvist et Wiksell).
- Bartning, I., M. Noailly 1995. Pourquoi –esque ? *Cahiers de grammaire*, n° 20, pp. 87-100.
- Eluerd, R. 2000. *La lexicologie*. Paris, PUF.
- Grize, J.-B. (dir.) 1984. *Sémiologie du raisonnement*. Berne – Francfort s. Main – New York, Peter Lang.
- Grzegorzczkowska, R. 1990. *Wprowadzenie do semantyki językoznawczej*. Warszawa, PWN.
- Kalik, A. 1967. L'expression des rapports de déterminé à déterminant (adjectifs de relation), *Le français moderne*, n° 35, pp. 270-285.
- Karolak, S. 1984. O adiektywizacji. *Polonica*, vol. X, pp. 35-48.
- Kuryłowicz, J. 1936. Dérivation syntaxique et dérivation lexicale. Contribution à la théorie des parties du discours. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XXXVIII, pp. 79-92 (réimpr. in : Esquisses linguistiques, 1960, Wrocław, Ossolineum, pp. 41-50).
- Nowakowska, M. 2004. *Les adjectifs de relation employés attributivement*. Kraków, Wydawnictwo Naukowe Akademii Pedagogicznej.
- Wittgenstein, L. 2000. *Dociekania filozoficzne*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN (trad. fr. Investigations philosophiques).